

## **Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques**

**Quarante-quatrième session**  
**Genève, 17 – 19 mai 2021**

### **ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

*établi par le Secrétariat*

Le Secrétariat a établi le présent projet d'ordre du jour informel annoté de la quarante-quatrième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) à la demande des délégations, à la suite d'une séance d'information informelle tenue virtuellement à l'aide de la plateforme Zoom le mercredi 21 avril 2021.

Le SCT se réunira chaque jour de la session (17 – 19 mai 2021) pendant deux heures et demie, de midi à 14 h 30, heure de Genève (GMT +2). En fonction de l'avancement des délibérations et des préférences exprimées par les délégations lors de la session, le président peut proposer, si nécessaire, des modifications de l'heure et de la durée des travaux.

**Lundi 17 mai 2021<sup>1</sup>**  
**de midi à 14 h 30**

1. Ouverture de la session **(10 minutes)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(cinq minutes)**  
Voir le document SCT/44/1 Prov.2.

*Action préconisée : le SCT est invité à adopter l'ordre du jour.*

3. Accréditation d'un observateur **(cinq minutes)**  
Voir le document SCT/44/4.

*Action préconisée : le SCT est invité à approuver la représentation, au cours de ses sessions, du Forum international sur la propriété intellectuelle du Québec (FORPIQ).*

4. Adoption du projet de rapport de la quarante-troisième session **(30 minutes<sup>2</sup>)**  
Voir le document SCT/43/12 Prov.

*Action préconisée : le SCT est invité à adopter le projet de rapport de la quarante-troisième session du SCT.*

5. Dessins et modèles industriels

- Analyse des réponses au questionnaire sur les dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères **(20 minutes)**  
Voir les documents SCT/41/2 Rev 2 et SCT/43/2 Rev.

Le document SCT/41/2 Rev.2 contient les réponses au questionnaire sur les dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères de 52 États membres et de deux organisations intergouvernementales de propriété intellectuelle. Il a été révisé après la quarante-troisième session du SCT pour inclure des réponses supplémentaires ou révisées des délégations, comme demandé par le président du SCT à l'issue de la quarante-troisième session du comité.

Le document SCT/43/2 Rev. contient une version révisée de l'analyse des réponses au questionnaire sur les dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères, tenant compte des réponses supplémentaires ou révisées des délégations.

*Action préconisée : le SCT sera invité à examiner les documents SCT/41/2 Rev.2 et SCT/43/2 Rev.*

---

<sup>1</sup> Le programme de travail est proposé à titre purement indicatif. Si le SCT n'achève pas les discussions sur un point de l'ordre du jour avant la fin de la journée, les délibérations sur ce point se poursuivront le 18 mai 2021, sauf proposition contraire du président.

<sup>2</sup> En raison de contraintes de temps, les délégations sont priées de ne pas faire de déclarations liminaires générales et de soumettre à la place des déclarations écrites à intégrer dans le rapport.

- Proposition actualisée présentée par les délégations des États-Unis d'Amérique, d'Israël et du Japon **(30 minutes)**  
Voir le document SCT/44/6.

Le document SCT/44/6 contient une version actualisée de la proposition de recommandation commune concernant la protection des interfaces utilisateurs graphiques à titre de dessins et modèles industriels, présentée par les délégations des États-Unis d'Amérique, d'Israël et du Japon.

*Action préconisée : les délégations seront invitées à examiner la proposition et à exprimer leur avis concernant toute action future.*

- (Compilation des réponses au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle).

Voir le document SCT/42/2.

Le document SCT/42/2 contient les réponses de 52 États membres et de deux organisations intergouvernementales de propriété intellectuelle au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle.

*Action préconisée : le SCT sera invité à examiner le document SCT/42/2 en rapport avec la proposition de la délégation de l'Espagne (document SCT/44/5) (voir le paragraphe ci-après).*

- Proposition de la délégation de l'Espagne concernant la création d'une base de données réunissant les réponses au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle **(30 minutes)**

Voir le document SCT/44/5.

*Action préconisée : les délégations seront invitées à examiner la proposition et à exprimer leurs avis, en vue de définir la marche à suivre.*

- Informations actualisées des États membres concernant le Service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS) **(15 minutes)**

*Action préconisée : le SCT sera invité à prendre note des progrès réalisés dans la mise en œuvre par les membres du Service d'accès numérique aux documents de priorité pour les dessins et modèles industriels.*

**Mardi 18 mai 2021  
de midi à 14 h 30**

6. Marques

- Proposition présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale  
Voir le document SCT/43/6.

Dans une communication datée du 18 février 2020, les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse ont transmis au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) une proposition demandant au SCT d'inviter l'Assemblée générale de l'OMPI à adopter des directives relatives à l'examen des marques composées, en tout ou en partie, d'un nom de pays ou d'un nom géographique d'importance nationale. Cette proposition figure dans l'annexe du document SCT/43/6 **(30 minutes)**.

*Action préconisée : les délégations seront invitées à exprimer leur avis sur la proposition, en vue de définir la marche à suivre.*

- Proposition révisée de la délégation de la Jamaïque relative à une recommandation commune concernant des dispositions relatives à la protection des noms de pays **(30 minutes)**  
Voir le document SCT/43/9.

*Action préconisée : les délégations seront invitées à exprimer leur avis concernant la proposition révisée, en vue de définir la marche à suivre.*

- Proposition présentée par les délégations du Brésil, des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale dans le DNS **(30 minutes)**  
Voir le document SCT/41/6 Rev.

*Action préconisée : les délégations seront invitées à exprimer leur avis sur cette proposition, en vue de définir la marche à suivre.*

- Compte rendu de la situation concernant les aspects relatifs aux marques dans le contexte du système des noms de domaine  
Voir le document SCT/44/2 **(20 minutes)**.

*Action préconisée : le SCT sera invité à prendre note de la mise à jour présentée par le Secrétariat.*

- Réponses au questionnaire sur la protection de la marque pays dans les États membres  
Voir le document SCT/43/8 Rev. **(30 minutes)**

À la quarante-troisième session du SCT, le président a indiqué en conclusion que le Secrétariat avait été prié de rouvrir l’outil d’enquête sur le questionnaire sur la protection des marques-pays dans les États membres jusqu’au 29 janvier 2021, pour permettre de nouvelles réponses des délégations, et d’établir ensuite une version définitive du document SCT/43/8, afin de la présenter pour examen à la quarante-quatrième session du SCT. Le document SCT/43/8 Rev. contient un aperçu de toutes les réponses reçues, notamment les réponses de 14 membres supplémentaires, ce qui porte à 57 le nombre total de réponses.

*Action préconisée : les délégations seront invitées à examiner le document SCT/43/8 Rev. et à exprimer leur avis, en vue de définir la marche à suivre.*

**Mercredi 19 mai 2021  
de midi à 14 h 30**

#### 7. Indications géographiques

À sa quarante-troisième session, le comité a pris note des propositions concernant des thèmes pour une séance d’information sur les indications géographiques, et a indiqué en conclusion que le SCT reviendrait sur ces propositions et les examinerait à sa quarante-quatrième session. Ces propositions figurent dans le document SCT/44/3. **(60 minutes)**

*Action préconisée : le SCT sera invité à examiner les propositions relatives à des thèmes pour une séance d’information sur les indications géographiques et à se mettre d’accord sur les thèmes de cette séance d’information, qui se tiendra parallèlement à la quarante-cinquième session du SCT.*

Résumé présenté par le président **(30 minutes)**

*Action préconisée : le SCT sera invité à adopter le résumé présenté par le président.*

#### 8. Clôture de la session **(10 minutes)**

[Fin du document]